



19986



Agence de l'Eau  
Moselle



# EAU ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT

Syndicat Mixte de Production d'Eau  
FENSCH-MOSELLE

SUM DE LA CRUSNES  
EN AVAL DE "MOULIN AU BOIS"

- PREMIER COMPTE RENDU -

GEREEA / AREA

GEREEA  
CHANTEBISE

88 490 - PROVENCHÈRES - SUR - FAVE

**SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION D'EAU FENSCH-MOSELLE**  
33, rue de METZ 57 650 FONTOY

**SUIVI DE LA CRUSNES  
EN AVAL DE « MOULIN AU BOIS »**

**- PREMIER COMPTE RENDU -**

**GEREEA**  
10, Grand'rue  
88 490 PROVENU IERES-SUR-FAVE

**AREA**  
12b, rue de Saulny  
57 140 PLESNOIS



## SUIVI DE LA CRUSNES

### PRESENTATION DE L'ETUDE

La présente étude a été réalisée par les bureaux d'études GEREEA (hydrométrie, hydrologie) et AREA (prélèvements et synthèse qualité), dans le cadre du suivi du pompage au lieudit "Moulin au Bois" à FILLIERES (Meurthe-et-Moselle), dans l'ancienne mine de Serrouville, pour le Syndicat Mixte de Production d'Eau Fensch-Moselle. Le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Moselle a collaboré pour les analyses physico-chimiques de laboratoire.

On signalera que la pêche électrique n'a pas été faite suite à la présence d'un **assec sur** le tronçon qui devait être prospecté.

Ce rapport constitue le premier compte-rendu **du** suivi dont l'obligation est publiée dans l'arrêté de la Déclaration d'utilité Publique émis le 21 décembre 1994, par Messieurs les Préfet de Meurthe-et-Moselle et de la Région Lorraine.

### I. HYDROMETRIE.

La mise en place du suivi des débits de la Crusnes en aval de Moulin au Bois, conformément à l'arrêté préfectoral du 21 décembre 1994, s'est fait dans les premiers jours de 1995

Deux stations d'enregistrement des débits ont été installées (carte n°1 et annexe 1):

- la première à Moulin au Bois (PKH 971.75), 5m en aval de la confluence de la Crusnes et du bras **du pompage de soutien**.

- la deuxième, sous le pont SNCF situé en amont de l'étang Botson (PKH 975.30). Compte tenu de l'importance des écoulements à cet endroit, la station n'a pu être mise en place qu'à partir du 12 avril 1995.

## CONCLUSION GENERALE

Le régime hydrologique de la Crusnes est assuré en étiage, par le soutien des écoulements depuis le pompage de Moulin au Bois. Des infiltrations sur son cours se produisent jusqu'au secteur compris entre les lieudits « Sente Brêle » et « Trou Marchand », où un assec jusqu'à l'étang Botson s'étend plus ou moins régulièrement, dans le temps et dans l'espace.

La qualité physico-chimique des eaux est bonne (1B) au niveau des deux points étudiés, et respecte donc l'objectif de qualité fixé. La situation est normale au niveau des deux points pour les éléments phosphorés (PO), tandis que les plus fortes teneurs en nitrates observées en aval (apport de la nappe des calcaires bajociens) distinguent les deux stations: situation normale (NO) au point 1, pollution modérée (N 1) au point 3

Les analyses hydrobiologiques montrent une situation satisfaisante pour le point aval, tandis que certaines « anomalies » sont observées quant à la structure des peuplements benthiques de la station 1. Ce phénomène pourra être confirmé ou non, lors des campagnes ultérieures.